



CENTRE HOSPITALIER LE CATEAU CAMBRESIS

28 boulevard Paturle – 59360 Le Cateau-Cambresis

Tel. 03 27 84 66 66 – Fax 03 27 84 66 13

Adresse e-mail : direction@ch-lecateau.fr

CF 2022

SOMMAIRE

1. Présentation

2. Le CRPP- Budget principal

- I. Budget
- II. Charges
 - a. Charges de personnel non médical
 - b. Charges de personnel médical
 - c. Charges à caractère médical
 - d. Charges à caractère hôtelier et général
- III. Produits

3. Le CRPA – E – EHPAD

- a. Budget
- b. Charges de personnel
- c. Produits

4. Le CRPA – B – Plateforme de répit

- a. Budget

5. Le CRPA – P2 – CSAPA

- a. Budget
- b. Les Charges

6. Le CRPA – J – ALZHEIMER

- a. Budget

7. Le CRPA CAMSP

8. Conclusion

1 - Présentation

Le centre Hospitalier de Le Cateau Cambrésis fait partie du Groupement hospitalier de territoire du Hainaut Cambrésis.

L'établissement comporte 214 lits dont 80 pour l'EHPAD et 12 lits pour l'Accueil Jour Alzheimer

La structure compte six budgets annexes :

- un EHPAD
- un accueil de jour Alzheimer
- une plateforme d'accompagnement et de répit
- un CAMSP
- un service addictologie
- un IFAS

Depuis 2007, Le centre Hospitalier de Le Cateau Cambrésis, la clinique des Hêtres, le centre d'imagerie médicale et la maison médicale de garde ainsi qu'un "espace santé" rassemblant des généralistes et spécialistes ayant mutualisé leurs compétences sur un site unique appelé le " Pôle de Santé du Pays de Matisse" qui est un partenariat public/privé.

LES 4 STRUCTURES DU POLE DE SANTE DU PAYS DE MATISSE

- Le Centre Hospitalier du Cateau-Cambrésis
- La Clinique des Hêtres
- Le Centre d'Imagerie Médicale
- La Maison Médicale de Garde

LES 5 PÔLES DU CENTRE HOSPITALIER

- **POLE MEDECINE - URGENCES**

Services : Urgences, Unité d'Hospitalisation de Courte Durée, Surveillance continue, Médecine polyvalente, Pharmacie et espace santé.

- **POLE MERE - ENFANT**

Services : Maternité Francis Hottier, CAMSP, Orthogénie, Planning familial

- **POLE ADDICTOLOGIE**

Services : Service de médecine addictologie, Soins de Suite et de Réadaptation, Hôpital de Jour en Addictologie, Centre de Soins d'accompagnement et de prévention en addictologie (CSAPA)

- **POLE GERIATRIE**

Services : EHPAD Résidence Automne, Court séjour gériatrique, Service de soins de suite et de réadaptation polyvalent, Accueil de Jour Alzheimer, Maison des Aidants, UHR, Equipe mobile de psycho-gériatrie, établissement porteur de la labellisation de la filière gériatrique

- **POLE ADMINISTRATIF**

2 le CRPP- Budget principal

I. Budget

CENTRE HOSPITALIER LE CATEAU

N° TITRE	INTITULE	2021	EPRD 2022 +DM1	CF 2022	Ecart Projection - EPRD 2022	Ecart Projection - REEL 2021
Titre 1	Charges de personnel non médical	13 290 629	14 246 532	14 401 807,18	155 275	1 111 179
Titre 1	Charges de personnel médical	6 237 054	6 493 344	6 942 419,07	449 075	705 365
Titre 2	Charges à caractère médical	3 155 341	2 567 562	3 221 854,09	654 292	66 513
Titre 3	Charges à caractère hôtelier et général	3 106 870	3 040 925	3 338 079,65	297 155	231 210
Titre 4	Charges amort & prov / fin / excep	2 474 592	2 186 983	2 520 473,97	333 491	45 881
	CHARGES	28 264 486	28 535 346	30 424 633,96	1 889 288	2 160 148
Titre 1	Produits versés par l'Assurance maladie	21 548 390	21 524 400	20 881 633,62	-642 766	-666 756
Titre 2	Autres produits de l'activité hospitalière	1 908 020	1 929 350	2 143 680,35	214 330	235 660
Titre 3	Autres produits d'activité d'exploitation	4 643 769	4 755 466	5 702 348,05	946 883	1 058 579
	PRODUITS	28 100 178	28 209 216	28 727 662,02	518 447	627 484
	RESULTAT COMPTABLE	-164 308	-326 130	-1 696 971,94	-1 370 842	-1 532 664

II. Charges

a) Charges de personnel non médical

Le budget des dépenses de personnel non médical a augmenté de 1 100 000€.

L'épidémie COVID nous a contraint à changer nos organisations, nous avons mis en place une astreinte de cadre de santé afin d'aider les équipes sur place mais également de remplir les différentes enquêtes hebdomadaires. Le filtrage à l'entrée du bâtiment nous a obligé à renforcer la sécurité. Cette organisation instaurée en 2021 a été maintenue sur 2022.

Le Ségur de la santé a acté la revalorisation salariale du personnel des hôpitaux, ce qui a engendré une augmentation des coûts de personnel sur 2021 et 2022.

En 2022 nous avons maintenu l'ouverture du centre de vaccination au sein même de notre établissement, ce qui a engendré des dépenses de personnel (infirmière, secrétariat...).

Afin de favoriser la fidélisation des personnels CDD, le Centre Hospitalier du Cateau a mis en œuvre, deux « vagues » de CDD en CDI, la première avec un effet au 01/01/2022, une seconde avec un effet au 01/07/2022,

En vue d'améliorer les conditions de travail, les conditions de prise en charges des patients dans une volonté de sécurisation des organisations et de développer son offre de soins sur le territoire, le Centre hospitalier du Cateau a mis en œuvre des créations de poste.

b) Charges de personnel médical

Le budget des charges de personnel médical a été augmenté d'environ 700 000€ par rapport à 2021.

Comme depuis 2020, nous constatons de fortes dépenses pour des renforts d'intérim pour plusieurs de nos services (gynécologie, anesthésie...).

Conformément à la mesure d'accompagnement des débuts de carrière des soignants du plan Investir pour l'hôpital, les décrets et arrêtés de fin d'année 2020, ont ouvert le bénéfice de l'indemnité d'engagement de service public exclusif (IESPE) et l'indemnité des praticiens hospitaliers.

En 2022, nous constatons une hausse :

- Des dépenses de praticiens hospitaliers à temps plein et temps partiel 6421
- Des praticiens contractuels renouvelables de droit 6422
- Des praticiens contractuels en CDD 6423

Ces augmentations sont essentiellement dûes à la mise en place des nouvelles mesures SEGUR, tel que l'indemnité chef de service, chef de pôle et PCME mais également les primes territoriales.

Mais également à l'augmentation du nombre de praticiens et des remplacements dans les services.

Nous constatons à l'inverse une diminution des dépenses de permanence des soins (6425) dûe au surcroît des forfaits donnés aux remplaçants pour les astreintes et donc les dépenses de temps additionnel sont basculées sur les comptes 6422 et 6423.

c) Charges à caractère médical

Nous constatons une augmentation des dépenses à caractère médical de 60 000€ par rapport à 2021.

Cette hausse est essentiellement dûe au surcoût du poste de sous-traitance générale tel que les actes d'imageries (+120 000€).

d) Charges à caractère hôtelier et général

Nous remarquons une hausse des consommations stockées (+76 000€) par rapport à 2021, tel que l'alimentation, les produits d'entretiens ou fournitures diverses suite à la hausse des prix appliquée en 2022.

Cette inflation impacte également des achats non stockés de matières et fournitures tel que les énergies, électricité, le chauffage...

Nous avons dû réaliser le renouvellement complet de l'infrastructure informatique pour 416 196€ car la dernière infrastructure n'était plus maintenue, n'ayant plus la possibilité de financer sur notre

trésorerie le montant de cette investissement, nous avons procédé au changement du matériel en passant par de la location. Cette décision a donc fait augmenter le coût de nos locations informatique mais également de notre maintenance.

e) Charges amortissement et provision

Nous avons passé les provisions pour les CET médical et non médical

III. Produits

Les produits versés par l'assurance maladie ont été calculés suite aux arrêtés du 10 mai 2022, garantissant le financement des établissements de santé pour faire face à l'épidémie du COVID-19.

Concernant les MIGAC pour un montant de 3 634 448€ :

- La phase 1 de la campagne budgétaire 2022 a notifié le versement nouvelles mesures SEGUR : dégel du point d'indice 133 956€, nouveau statut praticien contractuel. Et a également notifié le remboursement des tests PCR de 57 497€, le remboursement des coûts du centre de vaccination.
- La phase 2, a notifié le paiement des tests PCR, le dégel du point d'indice mais aussi 145 2000€ pour la compensation de l'inflation.
- Nous avons indiqué dans les produits attendus non notifiés 2 217 705€ comprenant :
 - Le solde des test PCR estimé
 - 100 000€ de la filière gériatrique
 - 180 000€ de la SEGUR de la santé
 - 65 057€ du solde pour la sécurisation des organisations et des environnements de travail (136 974€ annoncé contre 71 917€ notifié)
 - Diverses primes Segur 2021 impacté sur 2022 et le solde de nouvelles mesures Segur 2022 des dépenses de personnel médical et non médical

Nous avons comme préconisé, intégré les financements à date (C2 compris) et d'anticiper le financement complémentaire au titre des surcoûts et revalorisation salariales SEGUR.

Le FIR est d'un montant de 1 792 386€ comprenant :

- la notification des crédits relatifs au financement de l'éducation thérapeutique pour 10 000€,
- le transfert des MIG vers le FIR (PASS et MIG précarité)
- l'aide investissement pour 977 619€

Concernant les autres produits de l'activité hospitalière, nous constatons une stabilité des recettes par rapport à 2021.

Dans le titre 3 des autres produits d'activité d'exploitation, nous constatons une augmentation de certains budgets comme la mise à disposition du personnel suite à la mutualisation des directions du CH de Le Cateau Cambrésis et le CH de Cambrai.

Nous avons une hausse des subventions de 115 000€ par rapport à 2021 :

- Investissement du quotidien
- Subvention cœur 2 poumons 5 000€
- Prime avenir pour la mise en place de borne électrique

Nous constatons également l'arrêt des reprises de provision pour risque pour litige et des provisions pour emprunt toxique.

3 - le CRPA – E – EHPAD

a. EPRD 2019

CENTRE HOSPITALIER LE CATEAU - EHPAD

COMPTES DE RESULTAT PREVISIONNEL ANNEXE SYNTHETIQUE en €		2021	EPRD 2022	CF 2022	Ecart Projection - EPRD 2022	ecart 2022-2021
CHARGES		TOTAL	total	Total	TOTAL	
Titre 1	Charges de personnel Non Médical	3 934 622	4 255 493	4 148 278,01	-107 215	213 656
Titre 1	Charges de personnel Médical	306 526	319 460	332 289,13	12 829	25 763
Titre 2	Charges à caractère médical	124 785	158 604	178 389,11	19 785	53 604
Titre 3	Charges à caractère hôtelier et général	845 871	830 890	826 022,30	-4 868	-19 848
Titre 4	Charges d'amort, de provisions, financières et except	176 956	150 300	195 121,51	44 822	18 165
TOTAL DES CHARGES		5 388 760	5 714 747	5 680 100,06	-34 647	291 340
Titre 1	Produits afférents aux soins	2 663 498	3 034 247	2 416 131,11	-618 116	-247 367
Titre 2	Produits afférents à la dépendance	467 846	550 000	458 120,88	-91 879	-9 725
Titre 3	Produits de l'hébergement	1 570 703	1 800 000	1 796 565,73	-3 434	225 863
Titre 4	Autres produits	327 028	330 500	347 189,11	16 689	20 162
TOTAL DES PRODUITS		5 029 074	5 714 747	5 018 006,83	-696 740	-11 067
RESULTAT		-359 686	0	-662 093	-662 093	-302 407

b. Charges de personnel

Comme pour le budget principal les dépenses de personnel ont augmenté suite aux nouvelles réformes du SEGUR de la santé.

c. Produits

La dotation soin notifiée par l'ARS est de 2 416 131€, comprenant le financement de la revalorisation salariale SEGUR pour un montant de 432 875.18€.

Les titres en souffrance pour attente de retour des pensions ont été passés pour un montant de 243 112€.

Les tarifs applicables au 1 juin 2022 sont :

- 64.01€ pour chambre seul
- 57.61€ en chambre double

Nous constatons également une reprise sur provision ESPREVE 130 000€

4 - le CRPA – B – Plateforme de répit

a. Budget

CENTRE HOSPITALIER LE CATEAU - PFR

		2021	EPRD 2022	CF2022	Ecart 2022 - EPRD 2022	Ecart Projection - 2021
	INTITULE	Total	total	TOTAL		
Titre 1	Charges de personnel Non med	156 977,44	158 333,90	155266	-3068	-1711
Titre 1	Charges de personnel Med	11,01	703,67	0	-704	-11
Titre 2	Charges à caractère médical	39,32	1 400,00	7272	5872	7232
Titre 3	Charges à caractère hôtelier et général	32 156,70	41 380,00	43160	1780	11004
Titre 4	Charges amort & prov / fin / excep	3 938,58	8 400,00	8708	308	4770
	CHARGES	193 123	210 217,57	214406	4189	21283
Titre 1	Produits afférents aux soins	153 820,67	159 717,57	164062	4345	10242
Titre 4	Autres produits	28 444,45	50 500,00	81346	30846	52901
	PRODUITS	182 265	210 217,57	245408	35191	63143
	RESULTAT	-10 858	0,00	31002	31002	41860

Dans le cadre de la fiabilisation des comptes, un travail a été fait sur une meilleure répartition entre les budgets des charges de personnel.

Nous avons perçu une subvention de 20 000€ du département pour la mise en place d'action de Bien-être.

4- le CRPA – P2 – CSAPA

a. Budget

CENTRE HOSPITALIER LE CATEAU - CSAPA AU 31 12 2022

COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL ANNEXE SYNTHETIQUE en €		2021	EPRD 2022	CF 2022	Ecart 2022 - EPRD	Ecart Projection - 2021
Titre 1	Charges d'exploitation courante	84 008	105 150	140 015,05	34 865	56 007
Titre 2	Charges de personnel Non Médical	295 993	304 500	280 921,39	-23 578	-15 072
Titre 2	Charges de personnel Médical	165 886	203 567	130 917,48	-72 650	-34 968
Titre 3	Charges de structure	142 571	71 070	86 327,42	15 258	-56 244
TOTAL DES CHARGES		688 458	684 287	638 181,34	-46 105	-50 277
Titre 1	Produits de la tarification	604 263	650 287	536 615,09	-113 672	-67 648
Titre 2	Autres produits d'exploitation	38 378	34 000	38 822,44	4 822	445
Titre 3	Produits financiers	48 435	0	53 081,51	53 082	4 646
TOTAL DES PRODUITS		691 076	684 287	628 519,04	-55 768	-62 557
RESULTAT COMPTABLE		2 617	0	-9 662,30	-9 662	-12 280

b. Les Charges

Les dépenses de personnel comprennent également la revalorisation salariale SEGUR.

Nous avons également engagé les dépenses concernant les crédits non reconductibles accordés par l'ARS, tel que l'achat de PC informatique, l'achat de l'armoire à pharmacie pour la réduction des risques, matériel de prévention (flyers...)

5 - le CRPA – J – ALZHEIMER

a. Budget

CENTRE HOSPITALIER LE CATEAU - ALZHEIMER

		2021	EPRD 2022	CF 2022	ECART projection 2022 - EPRD	ECART PROJECTION - 2021
INTITULE			TOTAL	TOTAL		
Titre 1	Charges de personnel Non Med	266 289	289 506,33	296 197	6 690	29 908
Titre 1	Charges de personnel Med	16 964	26 839,34	19 945	-6 895	2 981
Titre 2	Charges à caractère médical	200	0,00	163	163	-37
Titre 3	Charges à caractère hôtelier et général	52 776	51 688,48	44 136	-7 552	-8 640
Titre 4	Charges amort & prov / fin / excep	91 847	31 650,00	31 756	106	-60 091
CHARGES		428 075	399 684,15	392 197	-7 488	-35 879
Titre 1	Produits afférents aux soins	146 796	180 466,79	149 691	-30 776	2 895
Titre 3	Produits de l'hébergement	38 886	120 000,00	52 124	-67 876	13 239
Titre 4	Autres produits	79 548	99 217,36	75 433	-23 785	-4 115
PRODUITS		265 230	399 684,15	277 248	-122 437	12 018
RESULTAT		-162 846	0,00	-114 949	-114 949	47 897

Les dépenses de personnel comprennent également la revalorisation salariale SEGUR

Malgré une hausse par rapport à 2021, le taux d'occupation 2022 de notre accueil de jour est toujours bas (40% en moyenne contre 30% en 2021), nous constatons donc une légère augmentation des recettes d'hébergement mais pas comparable aux recettes perçues avant COVID. (taux d'occupation 2018 de 94% et de 99% en 2019)

6- CRPA – CAMSP

CENTRE HOSPITALIER LE CATEAU - CAMSP

COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL ANNEXE SYNTHETIQUE en €		2021	EPRD 2022	Projection 31/12/22	Ecart 2022 - EPRD	Ecart projection - 2021
Titre 1	Charges d'exploitation courante	185 717	144 166	286 066	141 901	100 349
Titre 2	Charges de personnel Non Med	835 494	1 040 261	1 068 387	28 127	232 893
Titre 2	Charges de personnel Med	209 419	234 410	196 477	-37 934	-12 942
Titre 3	Charges de structure	248 588	94 300	99 238	4 938	-149 350
TOTAL DES CHARGES		1 479 219	1 513 137	1 650 169	137 032	170 950
Titre 1	Produits de la tarification	1 532 263	1 497 127	1 563 336	66 209	31 073
Titre 2	Autres produits d'exploitation	19 834	16 010	15 302	-708	-4 532
Titre 3	Autres produits	189	0	123 090	123 090	122 901
TOTAL DES PRODUITS		1 552 286	1 513 137	1 701 728	188 591	149 442
RESULTAT COMPTABLE		73 068	0	51 559	51 559	-21 509

La dotation ARS est notifiée pour 1 233 639.77€ comprenant la nouvelle mesure pour 217 944€ concernant la création d'une antenne à Cambrai. Suite à la décision de l'ARS du 17 février 2021, notre CAMSP a étendu sa capacité de 65 à 80 places (dont 5 places pour les troubles du spectre de l'autisme).

7- Conclusion

Nous terminons avec un déficit global de - 2 445 866.07€ et une Insuffisance d'Auto Financement de - 748 734€

Tableau de passage des résultats à la CAF

N°	Intitulés	CRP initiaux	Décisions modificatives	Virements de crédits	Prévisions totales	Net constaté
	TOTAL DES CHARGES	36 636 695,92	601 091,02	0,00	37 237 786,94	39 217 833,50
675	- Valeur comptable des éléments d'actifs cédés	0,00	0,00	0,00	0,00	28 000,26
68	- Dotation aux amortissements, dépréciations et provisions	1 892 622,39	0,00	0,00	1 892 622,39	2 150 458,86
	SOUS-TOTAL1	34 764 073,53	601 091,02	0,00	35 365 164,55	37 039 367,58
	TOTAL DES PRODUITS	36 390 365,91	601 091,02	0,00	36 991 656,93	36 771 969,43
775	- Produits des cessions d'éléments d'actif	0,00	0,00	0,00	0,00	6 000,00
777	- Quote-part des subventions virée au résultat	0,00	0,00	0,00	0,00	167 264,76
78	- Reprises sur dépréciations et provisions	130 000,00	0,00	0,00	130 000,00	308 071,98
	SOUS-TOTAL2	36 200 365,91	601 091,02	0,00	36 801 656,93	36 290 632,69
	CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT OU INSUFFISANCE D'AUTOFINANCEMENT	1 436 492,38	0,00	0,00	1 436 492,38	-748 734,89

Malgré les aides perçues de l'ARS de 2 000 000€, nous constatons un prélèvement sur le fond de roulement de 233 161€. L'établissement a dû beaucoup investir ce qui a augmenté les emplois, comme notamment pour la création du nouveau parking.

Tableau de financement

N°	Intitulés	TF initial	Décisions modificatives	Virements de crédits	Prévisions totales	Net constaté
	CAF					
Titre 1	Emprunts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titre 2	Dotations et subventions	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000 000,00
Titre 3	Autres ressources	0,00	0,00	0,00	0,00	1 481 399,00
	TOTAL DES RESSOURCES (A)	0,00	0,00	0,00	0,00	3 481 399,00
	IAF	-1 436 492,38	0,00	0,00	-1 436 492,38	748 734,89
Titre 1	Rembours dettes financières	1 355 318,26	0,00	0,00	1 355 318,26	1 355 318,26
Titre 2	Immobilisations	810 021,00	0,00	0,00	810 021,00	1 610 307,23
Titre 3	Autres emplois	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES EMPLOIS (B)	728 946,88	0,00	0,00	728 946,88	3 714 560,33
	APPORT AU FOND DE ROULEMENT (A-B) OU PRÉLÈVEMENT SI (A-B) NÉGATIF	-728 946,88	0,00	0,00	-728 946,88	-233 161,28



Le Comptable public
Olivier HOLLERTT